L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI MATIN, 20 JANVIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI 20 JANVIER 1881.

Entered at the Post-office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

Différence de détail, similitude au fond.

"Quand, dans l'affaire de Memphis, la charte de la corporation municipale est rappelée, quand ses bureaux sont abolis ou détruits, des questions entièrement nouvelles et différentes peuvent se présenter, et c'est avec ces questions que la cour suprême des Etats-Unis a été engagée dans l'affaire de Memphis. Les opinions exprimées et les conclusions annoncées par la cour dans l'affaire de Memphis, sont confirmées dans leur application propre au cas d'une corporation éteinte, et peuvent, pourvoyez quand elles sont étendues à un cas entièrement différent, relatif d'une corporation qui existe. Les questions importantes dont il s'agissait ne se rattachaient pas tant aux droits des créanciers par contrat qu'à leurs remèdes. Ainsi longtemps qu'il y a des officiers fonctionnant ayant pouvoir de taxer, ils doivent obéir aux lois existantes, et les cours peuvent et doivent, sur demande, imposer cette obéissance. Par conséquent, les contribuables de la Nlle-Orléans ne sont pas dans la position de réclamer le secours étendu ou suggéré dans l'affaire de Memphis."

Nous avions prévu que ces considérants pouvaient être invoqués par la cour suprême de la Louisiane, et c'est pour cela que nous avions pris soin de les réfuter d'avance, en pesant bien cette différence dans la situation des municipalités à l'abri de leurs ordonnances.

Le but dans les deux cas était donc identique et l'affaire est au fond absolument la même. Dans les deux cas, c'est l'Etat qui a prononcé. Si l'Etat de la Louisiane, par deux assemblées souveraines, n'a pas le pouvoir de limiter une taxe municipale, la seule Législature du Tennessee a bien moins le pouvoir encore d'abolir une corporation municipale, ce qui est beaucoup plus fort que de limiter une taxe. Et cependant le dernier arrêt de la Cour Suprême dans la Louisiane, dans l'affaire Maloy, prouve justement le contraire. Il reconnaît qu'une Législature d'Etat peut éteindre une corporation municipale et il ne reconnaît pas qu'une convention et une Législature puissent limiter une taxe municipale, opération qui n'est vraiment rien en comparaison de la première. Ordinairement, on dit; qui peut le plus, peut le moins. La Cour Suprême de la Louisiane, renverse tout cela et dit: qui peut le plus, ne peut pas le moins. Tel est, en quelques lignes, le résumé de la jurisprudence de la Cour suprême de la Louisiane. Telle est donc la quintessence, quintessence qui peut coûter des millions au peuple de la Nlle-Orléans.

Mais poussant la chose plus loin, nous demandons s'il est raisonnable de supposer que la Cour Suprême des Etats-Unis n'aurait pas eu le même égard pour une loi de l'Etat, limitant les taxes municipales, que pour une loi de l'Etat, abolissant la charte d'une ville, et mettant fin à son existence comme corporation municipale. Non, il ne serait pas raisonnable de supposer cela, car la limitation des taxes par les législatures est une chose commune, qui s'est vue dans tous les Etats et qu'on a toujours respectée. Mais ce qu'on n'a pas vu souvent, ce ou qui est vraiment extraordinaire, c'est l'abolition d'une charte de ville, et l'extinction de cette ville comme corporation municipale. Nous ne l'avons vu jusqu'à présent que deux fois: le premier cas pour Memphis, le second cas pour Mobile. Mais comme le moyen est bon, il est à croire qu'il sera invoqué dans beaucoup de localités que leurs créanciers poursuivent à outrance, et qui seront obligés d'y avoir recours.

Nous devons donc supposer que la cour suprême des Etats-Unis est responsable souverainement de l'Etat du Tennessee tout aussi bien que la limitation de taxe que dans une extinction de corporation municipale, et même plus facilement.

Mais nous remarquons d'autres contradictions dans les divers arrêts rendus par la cour suprême de la Louisiane concernant les affaires de taxes et de dettes. Le juge Todd a dit dans le dernier que "d'ailleurs la cour suprême de la Louisiane serait impitoyable devant les défalcations des cours fédérales qui ont imposé les cours de justice pour forcer la ville à lever des taxes, pour cause de satisfaction de dettes."

Il arrive justement le contraire. La Cour Suprême des Etats-Unis refuse à ses Cours inférieures de district et de circuit le pouvoir de taxer, se pouvoir n'appartenant qu'à l'Etat. Dans un cas précédemment analogue au nôtre, et dans une affaire concernant des ordonnances à contrats, la Cour Suprême rapportait la législation d'un Etat, insista longuement et énergiquement sur ce point, que *le judiciaire fédéral* n'a aucun pouvoir de taxer et voilà que M. Todd prétend qu'il a un mandat lié par les décisions du judiciaire fédéral! Comment concilier cette opinion avec celle de la Cour Suprême des Etats-Unis qui y est diamétralement opposée?

Nous nous emparons de cette contradiction faite par la majorité de la Cour Suprême de la Louisiane, et nous lui disons puisque vous professez ce respect pour les décisions des cours fédérales du ressort inférieur, eh bien! attendez que tous les procès soient terminés et que la Cour Suprême des Etats-Unis ait prononcé sur les ordonnances basées par le juge Billings contre le Conseil de Ville de la Nlle-Orléans dans le but de la forcer à payer des taxes pour tous ceux qui en demandent sous la protection des mesures citées ventes. Oui, attendez, et si ces ordonnances soutenues par la Cour Suprême des Etats-Unis, alors vous raisonnerez vous-même à votre jurisprudence, et le peuple de la Nouvelle-Orléans sera délivré comme le peuple de Memphis. Nous vous demandons ce sursis; ne pouvons-nous ne l'accorder quand vous savez aussi bien que nous que le plaignant de son droit n'est pas fait pour le peuple de la Nouvelle-Orléans, qu'il mène à jamais pendant ce temps, et que des dettes, soutien vicieuses qu'elles soient, sont mises en force et Fy maintiennent.

Maintenant, si comme nous l'espérons, la Cour Suprême des Etats-Unis, fidèle aux principes de sa jurisprudence à l'égard des affaires de Memphis, invalide les ordres de taxe lancés par le juge Billings. Ne semblez-vous pas que, vous, membres d'un corps démocratique, vous ne pouvez forcer le peuple de la Nouvelle-Orléans à payer *in extenso* les dettes scandaleuses contractées par le gouvernement radical? Au nom du parti démocratique, osera-vous prendre cette responsabilité? Le parti démocrate voudrait-il la prendre lui-même?

OPERA FRANÇAIS.

Le Trouvère a été donné mardi soir, la salle était bien garnie. L'ensemble était digne de ces admirables chœurs que la musique fait naître, si l'on en juge par l'accueil chaleureux fait à M. Jourdan, à Mlle Delprato et à M. Utto dès leur entrée en scène. Il y avait plus d'hommes qu'on n'est remarque ordinairement aux matinées, attirés sans doute par le désir d'assister à la première apparition de M. Armandi. Cet artiste devrait débuter; il y a environ un mois; mais il en avait été empêché par une bronchite dont il n'est pas encore entièrement débarrassé.

M. Armandi est de Bergame, la ville natale de Donizetti, une des villes d'Italie où l'on cultive le plus la musique; il prononce le français avec un léger accent italien qui n'est pas désagréable. Il est jeune, et il se meut sur les planches comme quelqu'un qui est à sa place. Il a une rare voix de ténor; elle n'est pas forte, mais elle est douce et sympathique; elle est appréciable surtout dans les solos, elle est séduite dans les morceaux d'ensemble. Le medium est d'une netteté par marquée, il n'en sort même quelque fois qu'un souffle. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'un chanteur, qui est sous le coup d'une affection dont le siège est précisément dans les organes de la voix prend son origine.

On ne parle ici du chant de M. Armandi que lui qu'il s'est produit, malgré une toux fréquente et une gêne respiratoire manifeste. Ces obstacles ne l'ont pas empêché d'obtenir un beau succès, au quatrième acte, dans l'air de la tour; des applaudissements ont répondu au chanteur, et ce sont prolongés jusqu'à ce qu'il fut venu saluer le public.

Le premier imprésario reçue par les auditeurs de M. Armandi, lui a été favorable; mais ce n'est que lorsqu'il aura entièrement rentré dans son état normal, que l'on pourra juger définitivement de ses qualités et de ses capacités de chanteur.

Les honneurs de la danse, cette fois, ont été pour Mme LaBella.

Ce soir, troisième représentation de *Carmen*, avec Mme Ambre, MM. Tournié et Mauge.

A. M.

Londres, 17, 4 p. m.—Brio 53 3/4.

THEATRE ST. CHARLES.

Première de Méphistophélès.

Tout le monde, ici, connaît le *Faust* de Gounod. Nous laissons de côté la partie musicale, chef-d'œuvre qui a fait le tour du monde, provoquant partout les applaudissements du public et l'admiration des connaisseurs. Nous en parlerons, pour le moment, que du poème. C'est véritable drame humain avec unité d'action et de but. Vous y voyez la tentation, l'amour, la faute, le désespoir, le repentir, le pardon.

Goethe est ici fidèlement, poétiquement traité, mais nécessairement sommaire. Ce n'est pas le cadre des drames réelles ou possibles; et quand le désordonnement est arrivé, la toile tombe pour ne plus se relever.

Mais du pareil dans l'opéra de Boito; l'auteur du libretto, Boito lui-même, a tout simplement pris le poème en double dans le prologue, qui se passe dans les régions célestes, entre Satan et les puissances célestes, jusqu'à l'épilogue qui nous transporte en pleine mythologie sabbatique, à Tyle, où Faust l'ancien est Hélène, près de laquelle reposent Faust pour recommencer à vivre avec elle le parfait amour.

Dans ce poème de longue haleine où Goethe a versé à pleines mains toutes les facultés, toutes les rêveries de son imagination allemande, qui est superbe à la lecture, mais est irréductible pour la scène, du moins tel qu'il a été conçu, Boito a découpé de ça, de là, du mieux qu'il a pu, d'une façon forcément un peu décousue, une série de scènes qui donnent une assez juste idée du poème, mais ne forment pas un drame véritable.

Tout une série de tableaux plus ou moins bien choisis au point de vue musical, et suivant le système adopté de nos jours par le musicien. Mais encore une fois, ce n'est pas ce qui constitue un drame. Au premier tableau nous sommes dans les régions célestes. Satan, (Gailhard) y est de haute taille, fait un pacte avec les puissances célestes qui lui livrent l'âme de Faust. Cette scène est à faire à l'auteur l'idée d'une symphonie avec chœurs, est fort bien traitée, et le baryton, M. Couly, médite que nous mettrons une partie de ce que nous avons dit hier, sur la rudesse de son chant.

Cette fois, il n'y a rien à rudoyer à cet égard. D'un bout à l'autre de son rôle, l'artiste a fait plaisir.

Au 2e tableau, le vieux Dr Faust se promène avec son ami Wagner, au milieu de la foule, et aperçoit un vieux moine à qui il demande quelque chose. Le moine le bénit et s'en va. Le vieux maître le suit, flairant furtivement dans son laboratoire, et paraît stupéfait dans le coin le plus obscur. Mais Méphistophélès l'aperçoit. Il apparaît sous son nom véritable de Faust-Ancien.

A l'acte suivant, Marguerite désespérée de sa faute, meurt, après avoir imploré son pardon.

Il est très difficile après une première audition, de donner une idée nette de l'effet que produit une œuvre musicale aussi étrange que celle de Boito. On a dit que la musique en était absente. Il n'en est rien. Le grand air, les duos, les trios à la façon des maîtres de l'ancienne école, en sont bannis; mais ils sont remplacés par des ensembles dramatiques et des effets d'orchestre qui constituent véritablement une symphonie, ce soir, rendue justice, un peu mêlée par Mademoiselle Marie Roze dans le rôle de Marguerite.

Le temps nous manque pour remplir cette tâche; nous reviendrons demain sur ce sujet, et nous espérons que M. Strakosch voudra bien reproduire cette œuvre, que tous les dilettanti iront avec empressement entendre une seconde fois pour s'en rendre un compte exact.

GRAND OPERA HOUSE — Quoique le temps ne fait pas aussi bien qu'on est pu espérer à l'heure de commencer le spectacle, il y avait encore une assez belle chambrée à ce théâtre hier soir. S'il faut en juger par les francs éclats de rire qui partaient de tous côtés, nous avons tout lieu de croire que les spectateurs étaient pour une chaleureuse représentation de la représentation, car ils n'ont pas regretté d'avoir dépensé leurs sous.

On redonnera ce soir "Hobbies," et demain l'engagement de M. Goodwyn et de sa troupe se terminera en fin, nous conseillons à ceux qui n'ont pas encore entendu cet artiste de se rendre à profit le peu de temps qui leur reste.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Il y avait peu de monde à la dernière représentation d'"Erreurs" et, ce soir, la matinée des "Baby in the Wood," va probablement le fermer de l'Académie. C'est une jolie pièce et il y a beaucoup d'airs agréables et qui a bien marché, le bonheur du peuple à la Nouvelle-Orléans.

LE CANADA.

Voici ce que dit M. de Molinari, l'économiste français, du Canada et de Montréal (en particulier, dans sa dernière lettre au *Journal des Débats*, écrite en décembre à bord du steamer qui le ramenait au Havre:

"L'hiver a commencé de bonne heure au Canada. La première neige est tombée le 15 novembre à Montréal. Assistée l'aspect de la ville a changé. Des traîneaux élégants, garnis de fourrures, ont remplacé les *carriages*, et l'on a exhibé les raquettes aux dames. Les raquettes sont exactement de la même forme que celles dont on se sert pour jouer au volant; on se les attache aux pieds et on marche sur la neige comme sur un tapis de Turquie; c'est une invention indienne.

"Grande exhibition de fourrures: On porte des casques majestueux en peau de panthère et des pelisses d'ours ou de bison; mais les prix sont élevés, et il est plus avantageux d'acheter les fourrures chez diences à Leipzig, ou même à Paris, qu'à Montréal. Les habitations sont amélioration en vue de l'hiver, et on souffre moins du froid dans ce pays où la neige couvre le sol pendant cinq mois, et où le thermomètre descend parfois à 40 degrés au-dessous de zéro, que dans nos climats tempérés. A quoi il faut ajouter que ce froid rude, mais sec, est particulièrement favorable à la santé. On vit très vieux dans le Canada; les centenaires ne sont pas rares, et, avec quelques précautions hygiéniques, on pourrait allonger encore d'une manière notable la durée de la vie moyenne. Mais les maisons sont petites, les pièces sont basses de plafond, et on en voit guère les doubles fenêtres.

"En outre, on ne se contente pas de se protéger extérieurement contre le froid; on se protège intérieurement en absorbant des quantités illimitées de whiskey, de gin, de brandy, et on continue même à consommer cette sorte de combustible quand l'hiver est passé. Les vieilles habitations sont chauffées au moyen de poêles en fonte dont le foyer inférieur répand la chaleur et la lumière à travers une virole en mica; dans les maisons nouveau style, une fournaise installée à la cave échauffe des tuyaux remplis d'eau et fournit à peu de frais une chaleur permanente. Le bois de chauffage, mais la houille qui vient de la Nouvelle-Ecosse est à bon marché. En général, la vie est facile et peu coûteuse.

"On peut louer à Montréal une jolie maison à deux étages pour 250 à 350 piastres, et, dans le faubourg d'Hochelaga, pour 150. La viande de bœuf coûte de 15 à 20 cents la livre; un poulet, 25 cents; une dinde de 10 livres, 75 cents. Si la protection n'avait pas exhaussé artificiellement les prix du sucre, des vêtements et d'une foule d'autres articles, le Canada jouirait plus qu'aucun autre pays des bienfaits de la vie à bon marché. Les salaires sont plus élevés qu'en Europe, quoique un peu plus bas qu'aux Etats-Unis. La moyenne est d'une piastre (5 fr. 30 c.) par jour. Les servantes se paient de 12 à 15 piastres par mois; les cuisinières françaises, —article très demandé,—jusqu'à 20 piastres. Malheureusement, l'économie n'est pas encore venue répandre parmi la classe ouvrière et on ne s'est pas ingénié d'ailleurs à l'encourager.

"Les Unions d'épargnes n'agissent guère que dans les villes, et je n'ai entendu parler d'aucune institution destinée à prêter aux ouvriers des économies bien placées et fructueuses. Les classes aisées qui leurs clubs et leurs réunions où on danse et où on fait de la musique. Les dîners sont copieux, et chez les Canadiens-Français on n'a pas encore perdu l'habitude de chanter en dînant. Il y a des vins excellents dans ce pays, à un point de Conservateurs. Les députés ne sont pauvres que par des troupeaux des artistes de passage, anglais, français, blancs, rouges ou noirs. Miss Siddons, notre ami Remenyi, Buffalo Bill et les *Jubilee Singers*, en leur qualité de nègres ou de nuances, n'ont pas manqué mais ils ne logent chez les nègres, ils ne refusent ni St-Laurence et à l'Ottawa hôtel. Récemment, le *Windsor hotel* s'est montré plus hospitalier et les a accueillis au risque de se faire mettre à l'index par la sévère aristocratique des Pork-Packings de Chicago ou de Cincinnati."

H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de *l'Illustration* et du *Monde Illustré* du 1er janvier.

Rien ne couvrent alors, avec les costumes variés que nous avons sous les yeux, que la BOTTE FAUCHÉ. L'H. B.

Les derniers jours de Blanqui.

Nous empruntons les renseignements suivants, sur les derniers moments de Blanqui, aux journaux de Paris:

Depuis quelques jours, on observait chez Blanqui un affaissement qui précompait ses familiers. Cependant le 26 décembre, il parut valoir mieux. Le 27, on se mit à la table ordinaire, rue Lecourbe, en compagnie des Broët et Noyannes, Louise Michel, Paule Minck et Cadeau.

A l'issue de la réunion, le brusque passage d'un milieu chauffé dans l'atmosphère humide de la rue lui causa un frisson; il avait voulu aller lui-même à la recherche d'un fiacre. Le premier qui se présenta, reconnaissant au milieu du groupe qui l'accompagnait la figure du vieil agitateur, fouetta son cheval en criant qu'il n'avait pas pour habitude de faire la clientèle. Il pouvait être trois heures du matin. Les amis et camarades qui stationnaient au coin du boulevard de Vaugirard et qui s'enfuirent avec lui.

Blanqui, avec un entêtement qu'aucune sollicitation ne put vaincre, s'obstina à marcher à la rencontre d'une voiture. Il était déjà fatigué, les rues étaient pleines de boue, le temps était humide, la fatigua davantage encore. Enfin un cabriolet, qui s'était détaché pour opérer à une autre station, amena un fiacre de bonne volonté.

Ce fut alors raison de son obstination. Par une ancienne habitude de sommeiller, il cache son adresse avec le plus grand soin, et il passe pour avoir changé une dizaine de fois de domicile depuis qu'il est revenu à Paris. Il espérait sans doute, en marchant, tromper ses propres importuns qui le suivaient. Ces importuns étaient rentrés et ont eu toutes les peines du monde à lui arracher une adresse.

Il ne voulait point monter dans la voiture, regardait avec défiance les gens qui l'entouraient, déclarait vouloir marcher encore, et ce ne fut que sur les instances réitérées de son compagnon qu'il se décida à se faire conduire 26, boulevard d'Italie, chez un de ses amis.

Il eut une syncope en arrivant; on le mit au lit et on prévint ses amis. Mme Antoine, qui accourut aussitôt. Le 28 la paralysie se déclarait et, le lendemain, on était sans espoir.

Blanqui a été plongé par le docteur Vinsent et par ses amis le docteur Vaillant, ancien membre de la Commune, venu tout exprès de Bruxelles. M. Clémenceau est allé le voir.

Toujours le vitriol.—Pour faire suite aux drames d'amour et de jalousie qui en font, cette année, une si savoureuse renommée au vitriol:

Un employé de commerce, M. Anatime, est venu, le 26 décembre, se constituer prisonnier à la mairie du Temple. A la suite d'une question de ménage, il avait tout simplement jeté une boule du terrible liquide à la figure de sa femme.

Lorsqu'on est arrivé au secours de Mme Anatime, ses premières paroles ont été pour intercéder en faveur de son mari, affirmant, au milieu des sanglots que lui étranglaient ces désirs. "Que c'était le malheur des hommes." On ne saurait pousser plus loin le pardon des injures!

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Hering, D. D. de l'Université de Heward de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester, New York:

Messieurs, le présent désire à certifier que je me suis servi dans une famille comme de Warner Safe Kidney and Liver Cure, et que je connais aussi de remarquables cures opérées dans les maladies invétérées et ont disant les Etats de Delight en cette ville. Dans quelques cas de cancer, qui étaient les plus graves et arrivés déjà presque à leur dernier période, et qui avaient été abandonnés par les docteurs des deux côtés, ont été complètement guéris par ce remède, ce qui vraiment miraculeux. Je suis convaincu que pour les maladies de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement vôtre,

C. A. HARVEY.

Un comble par jour: PH. B.

Acheter votre chaussure, aux plus bas prix de marché, du Grand Union Coal Co., coin des rues Chevalier et Carondelet.

Odieuse profanation.—Il y a quelques années, de mauvais plaisants, pris du vin en de whisky, avaient imaginé, une nuit de Noël, à l'occasion de la messe de minuit, de verser de l'encre à flots dans les bénitiers de la Cathédrale de la Nlle-Orléans. D'autres, pour donner du *piquant* à ce qu'ils considéraient comme une très fine plaisanterie, avaient glissé dans les mêmes bénitiers d'énormes crabes, patriarches de nos lacs. En plongeant les doigts dans la piscine, les dames, qui avaient le bonheur d'échapper aux formidables mordantes des crustacés, se tachaient, en se signant, le front et les vêtements. D'autres, plus malheureuses, étaient happées à l'index ou au médium, et fuyaient épouvantées.

A Paris, les voyous, au lieu d'une simple malice, ont fait preuve, dans une circonstance analogue, d'une véritable cruauté. Il y a un peu plus de trois semaines, pendant la nuit de Noël, on a versé de l'acide dans le bénitier d'une église de Paris! Le *Tribouli*, donne les détails suivants sur cette odieuse profanation qui est en même temps un acte de férocité:

"Pendant la nuit de Noël, un crime odieux a été commis en l'église Saint-Jacques de la Villette. Des misérables ont versé du nitrate d'argent dans les bénitiers. Quatre cents personnes en ont plus sont marquées au visage. Beaucoup d'enfants sont au nombre des victimes, et qui sait si nous n'apprendrons pas que quelques-uns d'entre eux ne sont devenus aveugles pour la vie!

"Les bénitiers, heureusement, avaient été remplis en prévision de l'affluence des fidèles—car il faut reconnaître que si, dans ce quartier, les habitants négligent parfois leurs devoirs religieux en temps ordinaire, les grandes fêtes ne manquent jamais de réunir une très grande foule autour des autels—Et c'est un de ces jours, le plus grand jour de l'année, que les coupables ont choisi.

"Le nitrate d'argent s'est ainsi trouvé entièrement étendu dans l'eau pour perdre une grande partie de ses cruelles effets. Pourtant quelques personnes ont eu front des marques de deux ou trois centimètres. Citons les élèves de l'orphelinat Saint-Charles, des écoles des rues de Tanger, de Tandon et de Barbâtre.

"Quels sont les coupables? Il y a tout lieu de croire qu'ils ne tarderont pas à tomber sous la main de la justice, à qui le curé pourra donner les indications qu'il a réunies déjà.

"Pendant la messe de minuit, le vénérable prêtre avait remarqué deux femmes dont la mauvaise tenue était bien faite pour attirer son attention. Il les vit échanger des signes avec deux individus dont l'un rôdait autour des bancs baptismaux. Quant à l'autre, on l'a entendu tenir le propos suivant: "Je vioas de commencer le coup, je vais le terminer."

"Ce disant, il se dirigeait vers le maître-autel; c'est, croit-on, un peintre de la rue de Flandres.

"Le corps corrosif a été jeté dans trois bénitiers, dont les deux qui se trouvent, l'un à droite, l'autre à gauche de l'entrée. Les arrivants y plongeaient la main, ce qu'ignorant on se touchant le front et bientôt y apparaissait une tache qui grandissait lentement.

"M. le curé, après avoir examiné l'eau, recourut à un pharmacien de la rue de Flandres, M. Bourgeois, qui y reconnut immédiatement la présence du nitrate d'argent. Le fils du pharmacien lui-même était de la partie. Depuis, M. Bourgeois reçut de nombreuses visites des femmes marquées, l'armi elles aussi se trouve la fille d'un sergent de ville."

La marquise de Calinaux doit venir passer quelques mois à Paris chez une de ses amies.

Celle-ci, lui ayant envoyé une dépêche par laquelle elle lui demandait "à quelle heure il faudrait aller la chercher à la gare ...", la marquise qui est très distinguée, mais n'emploie de réponse par télégramme:

"A l'heure que vous voudrez!"

JOHN HAY.

Assistant-Secrétaire d'Etat.

Si l'économie conduit à la fortune, on allant à l'hôpital Mongo on va droit à l'économie.

J. S. B. Shoviii, Morris, Ills, dit:

Quand votre "Only Lung Pad" est venu, non dû à un pouvait plus. Aujourd'hui il reprend des forces chaque jour. Vous l'assurez.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Marengo & Cie.

Recrutement d'une église.—Voici les renseignements recueillis sur la catastrophe de Saillagos par les journaux de Montauban:

C'est à la fin des vêpres, écrit le *Courrier de Tarn-et-Garonne*, au moment où tout le monde se levait pour chanter le cantique du *Magnificat* que la voûte de l'église s'est affaissée.

Un premier craquement, suivi bientôt par la chute de la rangée de briques formant clef de voûte et placée par conséquent au centre de l'église, a précédé l'effondrement général. Il y avait à ce moment-là dans l'église trois cents personnes environ. A la vue des malheurs causés par cette première chute, les gens placés sous la tribune et dans les chapelles se sont précipités au secours des premières victimes.

Mais, hélas! ils n'ont pas tardé à être frappés à leur tour. Une minute après, en effet, toute la voûte s'est effondrée sur toute la longueur de l'église, ensevelissant hommes, femmes et enfants. Un nuage épais de poussière se dégageant empêchait de se découvrir, même encore à l'horreur de cette situation. Chacun cherchait à se dégager et foulait aux pieds son voisin ou était foulé par lui. De leur côté, ceux qui, plus heureux, avaient été épargnés, émus d'une pareille justice, se précipitent vers la porte de sortie; mais pour la plupart en vain: ils ont été forcés de constater que l'issue était fermée par l'amoncellement des décombres.

On ne peut se faire une idée du pêle-mêle de cette foule et de l'horreur de cette situation. Tous ces gens sont tellement terrifiés qu'ils ne reviennent à eux-même, même à cette heure, de ce qui s'est passé.

Quand les secours ont pu être organisés, on n'a pas tardé à constater que trois personnes, un homme et deux femmes avaient été tuées sur le coup; quatre autres n'ont pas tardé à expirer; dans le nombre se trouve une petite fille de quatre ans. Une autre femme est morte le soir. Le total des morts jusqu'à présent est donc à huit. Le nombre des blessés, sans parler des contusions légères et sans importance, s'élève à 46.

C'est généralement à la tête que les victimes ont été frappées par des briques de deux kilogrammes en moyenne; on constate cependant chez un jeune une fracture de la cuisse.

Une circonstance à noter, c'est la disparition complète de la famille Ramon par la mort de ses trois membres. D'après le même journal, sur une population d'environ 350 habitants, il n'y aurait que trois familles qui ne comptaient pas parmi leurs membres des morts ou des blessés.

La voûte de l'église, dit le *Républicain*, était construite d'après le système des ogives; les grandes pluies de ces derniers temps pénétrèrent à l'intérieur par les gouttières de la toiture, les plâtres s'étaient humectés et n'offraient plus toutes les conséquence pour maintenir les briques reliées entre elles.

C'est à cette cause, inappréciable, qu'est dû l'effondrement de la voûte.

—Dis donc, elle me bête, ta belle-mère; demande ce qu'elle est exactement chauve.

—Qu'est-ce qu'il y a donc d'une chauve pour ne pas être mal fait.

—Elle va mieux!

—Mme est, la *vieille chauve souris*, depuis qu'elle porte des bottes FAUCHÉ.

Charbons Pittsburg, Anthracite et Connellsville pour usines à gaz, fabriques, presses à coton, familles et planteurs, en gros et au détail à très bas prix. Desforges, Montagne & Cie.

—Louise Michel ayant son journal, Hubertine Auclerc ne pouvait faire autrement que d'avoir le sien.

Le titre choisi par Hubertine Auclerc attirera certainement l'attention du public, à vouloir se rappeler, une fois de plus, au souvenir des bons Parisiens qui l'ont complètement par trop à l'oublier.

Elle en sera naturellement la directrice, et,—tout naturellement aussi,—M. Antonin Lévrier en sera le secrétaire de la rédaction. La nouvelle feuille s'appellera la Citoyenne, et sera l'organe officiel des revendications des droits de la femme.

Allez jouer à l'H. B.

International Review.—Cette Revue contient pour le mois de février, les articles suivants:

"John Quincy Adams' Diary," par John T. Morse.

"Frondes Defence of Henry the Eighth," par R. N. Parkinson.

"The Tariff Question," par Hamilton A. Hill.

"Zola as a Critic," par Thos. S. Perry.

"Hans Christian Andersen," par Leopold Kotschar.

"Fiction and Public Libraries," par James M. Hubbard.

"Mr Tennyson's New Volume," par Geo. B. Smith.

"Our Mercantile Marine," par John Codman.

Banque Mutuelle Nationale.—L'élection des directeurs de cette institution a eu lieu le 11 du courant et le 17, comme on le verra par une notice insérée plus loin, les directeurs ont réélu à l'unanimité, M. John T. Hardie, comme président, et M. P. Maspero, comme vice-président.

L'armée française en 1881.

L'effectif de l'armée permanente a été arrêté au chiffre de 498,497 hommes pour l'année 1881. Sur ce nombre, les troupes d'Algérie contiennent 52,750 hommes. En déduisant de l'effectif total une quantité moyenne de 39,000 hommes représentant les congés, permissions, séjours aux bataillons, emplois variés, il reste, en fait, un minimum de 459,370 hommes présents sous les drapeaux.

L'effectif total se répartit de la manière suivante:

4,174 hommes des services d'état-major;

3,122 hommes du personnel militaire hors cadres;

2,670 hommes du personnel non classé dans les corps de troupes;

283,563 hommes de l'infanterie;

68,759 hommes de la cavalerie;

68,762 hommes de l'artillerie;

13,005 hommes du génie;

11,630 hommes du train des équipages;

18,024 hommes des troupes d'administration.

26,459 hommes de la gendarmerie.

Sur le total, on compte 26,968 officiers et assimilés, 121,914 sous-officiers et assimilés, 349,615 caporaux, brigadiers, soldats et assimilés.

Les périodes d'instruction annuelle comprendront, en outre:

335,964 réservistes, dont 2,166 en Algérie.

142,901 territoriaux, dont 6,727 en Algérie.

En additionnant les forces de l'armée permanente et les chiffres des appels de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée active, on arrive à un total de 977,362 hommes qui pourraient servir les drapeaux en 1881.

Les deux classes de réserve de l'armée active qui doivent être convoquées en 1881 sont celles de 1872 et 1874.

La convocation de l'armée territoriale s'étendra aux hommes des classes de 1868 et 1869 qui n'ont pas été appelés l'an dernier.

Aux Sténographes Français.

Nous appelons l'attention des sténographes français, s'il s'en trouve en ce moment à la Nlle-Orléans, sur la dépêche suivante qui nous a été adressée du Département d'Etat, à Washington:

Washington, 19 janvier 1881.

A MM. les Editeurs de l'Abeille:

Nous avons besoin ici d'un sténographe français, qui comprenne l'anglais, pour faire la comparaison de la conférence monétaire qui doit tenir ses séances à Washington. Si vous en connaissez un, veuillez le prier de faire connaître immédiatement par télégramme aux conditions. Il sera employé pendant dix jours au moins, et peut-être pendant beaucoup plus longtemps.

JOHN HAY,

Assistant-Secrétaire d'Etat.

Grand assortiment de chaussures pour enfants à P. H.

Décédé, hier, à 5 heures et quart, à l'âge de 11 mois et 14 jours, GEORGE, fils de CHAS. L. BOUDOUSQUIÉ et JODALIE LEBRETON. Les amis et connaissances des familles Boudousquié et Le Breton sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu, cette après midi, à 4 heures. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 189 rue Kerlerec, entre Marais et Villere.

Décédée, le 19 janvier 1881, à 10 heures moins un quart, à l'âge de 79 ans, Mme CHARLES ALNET, native de St. Domingue. Les amis et connaissances des familles Bernard Georgeau, Charles Rabouille, Eugène Grolier et Joseph Grolier sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 3 heures de l'après midi. Le corps est exposé au No 231 de la rue Chestnut, entre Sixième et Washington.

De la part de Bernard Georgeau.

Banque Nationale d'Etat de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 19 janvier 1881. A la réunion annuelle régulière des actionnaires de cette banque, tenue le 18 courant, les messieurs ci-après nommés ont été élus directeurs pour l'année ensuivre:

Samuel H. Kennedy,	Louis A. Wil s,
Alfred Moulon,	Julius Latrin,
A. Hernandez,	John H. Maginnis,
Pierre Lanaux,	Wm. H. Lyons,
	L. O. L. Bayon.

Et, à une réunion des Directeurs tenue ce jour, M. SAMUEL H. KENNEDY a été unanimement réélu président de la Banque, L. A. WILTZ, vice-président et J. E. JARREAU, agissant cashier.

20jan—7f J. E. JARREAU,
Agissant-Caissier.

Banque Mutuelle Nationale.—Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1881.—A l'élection annuelle tenue à cette banque, le 11 de ce mois, les Messieurs dont les noms suivent ont été choisis comme directeurs pour l'année courante:

Lloyd R. Coleman,	Paul Bonrsby,
Jos. Hale,	P. Bertus,
Ad. Meyer,	J. A. Sompayrac,
E. W. Taylor,	J. G. Vanvleck.

Et, à la réunion du conseil des directeurs le 17 du même mois, Messrs JOHN T. HARDIE et P. MASPERO, tous les deux l'unanimité réélus Président et Vice-Président.

JOSEPH MITCHEL,
20 janv—15f Caissier.

Office of Impressario Rendell Warren-house Co.—Coin des rues Notre et Conti—Nlle-Orléans, 19 janvier 1881.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu à son local, le 21 courant—quartier général.

20 jan—20 jan 21. F. A. CONAND, Secrétaire.

Avis.

Les Sœurs Miséricordes de Sainte-Croix, maison-mère, viennent ouvrir les classes pour les jeunes demoiselles qui ont bien voulu les encourager de leur confiance dans la semaine dernière, à la salle Granvieux. Les faveurs de l'Orphéonine de l'Immaculée Conception, et dans l'intérêt de la vérité faire savoir qu'elles n'ont ni donné leur concert mentionné un bal qui s'est donné après la clôture de la fête, ni produit en rien du résultat quelqu'il soit du bal.

Le Secrétaire de l'Orphéonine de l'Immaculée Conception.

Nouvelle-Orléans 18 janvier 1881.
19 jan.

Rideaux de dentelle de Bruxelles, MOUSTIQUAIRES, ETC.,

Nous signalons à l'attention gracieuse collège des acheteurs notre nouvel assortiment de

Rideaux de dentelle de Bruxelles, Rideaux Français brodés de dentelle

RIDEAUX de Dentelle Nottingham, Moustiquaires brodées de dentelle, Blanc variées choisie de

ARTICLES DE MENAGE

Qui viennent d'être reçus.

D. H. HOLMES,

16 Bourbon | 1550 Canal | 16 Bourbon

19 jan—

MONSIEUR J. GARET, Armurier, No 26 Chartres 26.

ARMURIER et fabricant de canons de chasse assorti de plusieurs qualités et de plusieurs prix, mieux fait qu'il soit possible de les trouver sur place, ainsi que plusieurs canons à répétition. Tirant jusqu'à 25 coups sans recharger et ainsi que cartouches de sa patente économique, se rechargeant aussi facilement que celles des fusils ordinaires. Il accepte les fusils défectueux pour échange et transformer en fusils à feu central et se charge de faire des bois de fusils du prix de 60 jusqu'à 925.

Il fait des réparations à toute prix selon la qualité des armes qu'on lui confie et il échange des armes à feu pour de neuf. 3m

19 déc—Jan 19 1881

ENCORE UNE TUILE

POUR LA

CONCURRENCE!

La grande exterminatrice des PRIX ÉLEVÉS lance une fois de plus au public un de ses cris de guerre qui font accourir la foule anxieuse de satisfaire son goût avec une économie minime.

PREMIÈRE BOUSCULADE!!

Bottes élégantes, pour demoiselles,
75c la paire.

Bottes élégantes, pour dames,
$1 la paire.

Bottes et peau, pour fillettes,
75c la paire

Brodequins en peau, pour fillettes,
75c la paire.

Pantoufles en drap, à dessins, pour dames,
50c la paire.

Bottes lac